

Comment exercer son droit à déduction ?

- 1 Montant de la TVA déductible 14**
 - Principe de déduction 14
 - Quantum de déduction 15
- 2 Conditions de déduction 16**
 - Conditions de fond 16
 - Conditions de forme 21
 - Conditions de temps 22
- 3 Cas particuliers d'exercice du droit à déduction 25**
 - Réparations de biens endommagés ou sinistrés 25
 - Agences de voyage et organisateurs de circuits touristiques 26
 - Bien acquis en commun ou détenu en copropriété 27
 - Transfert du droit à déduction ... 28
 - Opérations exonérées portant sur des prothèses dentaires 30
- 4 Secteurs distincts d'activité 31**
 - Cas de création de secteurs distinct d'activité 31
 - Obligations comptables 33
 - Calcul des déductions 34
 - Transferts d'immobilisations entre secteurs d'un même assujetti 34
 - Cessation d'activité 34
 - Déclarations 35
 - Formalités 35

5 Nouveaux redevables 36

- Qu'entend-on par « nouveaux redevables » ? 36
- Acquisition de la qualité d'assujetti 37
- Régularisation globale de la taxe initiale 38
- Remboursement des crédits de taxe 38

6 Transmission ou apport d'une universalité de biens 40

- Conditions de la dispense de taxation 40
- Définition d'une universalité totale ou partielle de biens 41
- Biens et services visés par la dispense de taxation 42
- Régularisations et déclaration 43

7 Formalisme de la facture et exercice du droit à déduction 45

- Mentions à porter sur la facture 45
- Exercice du droit à déduction 49
- Conséquences de la mention de la TVA sur la facture 57

Déduire la TVA à compter de 2008

1 Nouveau cadre juridique 60

- Le décret d'avril 2007 et l'instruction administrative de mai 2007 60

Pourquoi un réaménagement
des règles d'exercice du droit
à déduction ? 61

Notion d'affectation aux besoins
de l'exploitation 61

2 Esprit et contenu de la réforme 63

Une réforme à droit quasi constant
qui met en œuvre un nouveau
raisonnement 63

Opérateurs concernés
par la réforme 64

Approche économique
de l'exercice du droit à déduction
par application d'un coefficient
de déduction 64

Coefficient de déduction
provisoire et coefficient
de déduction définitif 65

Régularisations annuelles
et régularisations globales
du droit à déduction 67

Distinction entre taxe initiale
et taxe initialement déduite 67

Détermination des coefficients
de déduction de référence
à compter du 1^{er} janvier 2008 68

3 Que doit faire l'entreprise en 2008 ? 70

Détermination du prorata de
déduction définitif de 2007 70

Détermination du coefficient
de déduction provisoire
de 2008 71

Détermination du coefficient
de déduction de référence
au 1^{er} janvier 2008 72

Coefficient de déduction

1 Le droit à déduction s'exerce à partir du coefficient de déduction 74

2 Coefficient d'assujettissement .. 76

Qu'est-ce que le coefficient
d'assujettissement ? 76

Valeurs du coefficient
d'assujettissement 76

Coefficient provisoire et coefficient
définitif 78

Variation dans la proportion
d'utilisation d'un bien au cours
d'une même année ou au cours
de l'année d'acquisition 79

3 Coefficient de taxation 80

Définition du coefficient
de taxation 80

Valeur du coefficient
de taxation 80

Détermination du coefficient
forfaitaire de taxation
(ex-prorata) 82

Coefficient de taxation provisoire
et coefficient de taxation
définitif 89

4 Coefficient d'admission 91

Objet du coefficient
d'admission 91

Valeurs du coefficient d'admission	91
Coefficient d'admission égal à zéro	92
Coefficient d'admission égal à 0,5	102
Coefficient d'admission égal à 0,8	102
Valeur du coefficient d'admission en cas de changement de réglementation	103

5 Coefficient de déduction 104

Calcul du coefficient de déduction	104
Coefficient de déduction provisoire et coefficient de déduction définitif	105

6 Conséquences comptables de l'exercice du droit à déduction 107

Mode de comptabilisation des opérations soumises à un régime de TVA différent ..	107
Conséquence comptable de l'écart constaté entre le coefficient de déduction provisoire et le coefficient de déduction définitif	108

7 Coefficient de déduction de référence à compter du 1-01-2008 110

Notion de coefficients de référence	110
Immobilisations en cours d'utilisation au 1 ^{er} janvier 2008	112

Régularisations annuelles

1 Régularisations de TVA affectant les immobilisations 116

Deux conditions impératives	117
Délai de régularisation	118
Variation du produit des coefficients supérieure à 1/10	119
Coefficients annuels à comparer au coefficient de référence	120
Modalités de prise en compte du coefficient d'admission de l'année dans le calcul de la variation	121
Calcul et conséquence de la régularisation	122
Modalités pratiques des régularisations	123
Cas où le redevable n'est pas tenu d'effectuer les régularisations	124
Exemple récapitulatif de régularisation annuelle	125

2 Régularisations sur biens autres qu'immobilisations et services 130

Disparition des marchandises ..	130
Biens ou services utilisés pour une opération n'ouvrant pas droit à déduction	131
Forme et modalités de la régularisation	132

3 Conséquences comptables des régularisations annuelles 133

Régularisations globales des déductions de TVA

1 Qu'est-ce qu'une régularisation globale ? 136

Définition des régularisations globales	137
Délai de régularisation	137
Événements entraînant une régularisation globale	138

2 Détermination des régularisations globales 140

Modification de la valeur de l'un des trois coefficients de l'année uniquement	140
Les régularisations doivent être calculées à partir de la TVA initiale	141

3 Cession ou apport non soumis à la TVA sur le prix total ou la valeur totale . 142

Opérations et biens visés par la régularisation	142
Modalités et calcul de la régularisation	144
Transfert du droit à déduction au bénéfice de l'acquéreur	145

4 Transfert d'une immobilisation entre secteurs distincts d'activité 148

Description du mécanisme	148
Utilisation conjointe d'une immobilisation pour plusieurs secteurs d'activité	149
Transfert d'un bien d'un secteur taxable vers un secteur exonéré	149
Biens visés par les régularisations comptables	151
Modalités et calcul de la régularisation	151
Exercice du droit à déduction dans le secteur « d'arrivée »	152
Ouverture d'un nouveau délai de régularisation	153
Modification des coefficients de référence	154

5 Cession ou apport soumis à la TVA sur le prix total ou la valeur totale ... 155

Biens concernés	155
Montant et modalités de la régularisation	155
Cession ou apport d'un immeuble à usage d'habitation	158

6 Modification des règles d'exclusion du droit à déduction 159

Portée pratique de ce dispositif	159
--	-----

Montant et modalités de la régularisation	160
Modification du coefficient d'admission de référence	160

7 Biens devenant utilisés pour la réalisation d'opérations ouvrant droit à déduction ... 162

Cas de régularisation	162
Biens initialement hors champ d'application de la TVA ne faisant jamais l'objet de régularisations	163
Montant et modalités de la régularisation	164
Modification du coefficient de taxation de référence	164
Stocks et immobilisations neuves	165

8 Biens cessant d'être utilisés 166

Biens restant utilisés pour la réalisation d'opérations imposables	166
Biens cessant d'être utilisés pour la réalisation d'opérations imposables	168

9 Cas de non-application de la régularisation globale 172

10 Modalités pratiques des régularisations 174

En cas de reversement de taxe	174
En cas de déduction complémentaire	174

11 Articulation entre régularisations annuelles et régularisations globales 176

Modalités de calcul des coefficients d'assujettissement et de taxation de l'année de cession d'une immobilisation	177
Bien devenant utilisé pour réaliser des opérations ouvrant droit à déduction	178
Cession d'une immobilisation soumise à la TVA sur le prix de vente total	180
Transfert d'une immobilisation entre secteurs d'activité	180

Remboursement de TVA

1 Remboursement de la TVA étrangère aux entreprises françaises 184

TVA acquittée dans un autre État membre de l'UE	184
TVA acquittée dans un pays non membre de l'UE	186

2 Remboursement de la TVA française aux entreprises étrangères 187

Conditions du remboursement .	188
Opérations ouvrant droit à remboursement	190
Dépenses dont la TVA est remboursable	192

Procédure de remboursement	193
Personnes habilitées à demander le remboursement	195
Cas particuliers	196

Crédit de TVA

1 Remboursement annuel ou trimestriel 202

Remboursement annuel	203
Remboursement trimestriel	203

2 Demandes de remboursement 204

Date de la demande	204
Modalités de la demande	204
Incidences de la demande	205
Intérêts moratoires	205
Nature juridique de la demande	205

3 Cautionnement 206

4 Entreprises devenant ou cessant d'être redevables 207

Entreprises nouvellement redevables de la TVA	207
Entreprises saisonnières	207
Entreprise cessant son activité ou perdant sa qualité d'assujettie ..	208

5 Redevables relevant du régime simplifié d'imposition 210

6 Procédure spéciale propre aux opérations du commerce extérieur 211

Application de la procédure spéciale	211
Plafond de remboursement	212
Calcul du plafond	212
Période de référence	212
Crédit inférieur ou supérieur au plafond	213